

# Compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 19/11/2021

**Séance ouverte : 18H15**

**Président de séance : Monsieur le Maire, Nicolas BOUCHEZ qui a procédé à l'appel**

Présents	Maire : Nicolas BOUCHEZ, Adjoints : Jean-François HOURDEAU, Christelle COPIN, Florian FINET Conseillers délégués Bérandère VINCENT, Conseiller : Aurélie BENEDET, Lucie DESMONS, Laura LECOLIER,
Absent(s) excusé(s)	Mohammed YAHIAOUI donne PROCURATION à Christelle COPIN, Caroline GOREZ PROCURATION à Jean-François HOURDEAU, donne PROCURATION à Florian FINET, Isabelle DA ROCHA donne PROCURATION à Florian FINET, Corinne CRUNELLE donne PROCURATION à Laura LECOLIER, Valentin NAMUR
Absents	Jean François DUSSART, Pierre LEGRAIN

Secrétaire de séance : Aurélie BENEDET  
Le conseil donne son accord à l'unanimité

Nicolas BOUCHEZ, Maire de MAULDE demande au conseil d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Rénovation tableau œuvre église

Ordre du jour:

1. Création poste de secrétaire ;
2. DM crédit au compte 66111+ travaux en régie
3. cantine à 1€
4. Fond de concours travaux rue de la trinquette
5. création emploi PEC Animateur périscolaire
6. Rénovation tableau œuvre église
7. informations et questions diverses

## **1. Création poste de secrétaire : J-François HOURDEAU**

Poste qui demande de la technicité et une très large polyvalence

Peu de candidatures

Poste adjoint principal administratif 2<sup>ème</sup> classe qui nécessite peu d'intérêt, il s'agit du premier concours de la fonction publique.

Il est judicieux de recruter à :

- adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe
- rédacteur
- rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe

**Accord des membres présents**, il nous reviendra de délibérer afin de créer le poste en lien avec le recrutement effectué.

Sauf s'il s'agit du poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe qui a été créé lors de la réunion de conseil du 27 septembre 2021.

## **2. DM crédit au compte 66111 + travaux en régie : J-François HOURDEAU**

Crédit au 66111 3280€ intérêts règles à échéance pris au 6068 autres matières et fournitures. Le montant des intérêts n'a pas été prévu au budget car généralement les intérêts sont réglés 1 fois /an, pour ce prêt, c'est par trimestre.

**Mise au vote : Adopté à l'unanimité**

Dépense des travaux de la salle du conseil passés en fonctionnement des comptes 6068 et 6411 que l'on passe en investissement par mandat au 2181 /040. Il s'agit d'une simple régularisation administrative.

**Mise au vote : Adopté à l'unanimité**

### 3. cantine à 1€ : J-François HOURDEAU

Nous avons reçu les éléments afin de signer une convention avec l'état permettant l'accès aux familles en précarité pour 1€ à la cantine. Etant précisé que le sous préfet a appelé et été insistant sur la mise en place.

Effectivement, nous assurerions notre rôle ou il me semble que nous n'avons pas trop de familles en précarité sans en être certain. Ne disposant pas des éléments tel que quotient familial ou revenu fiscal.

Cette tarification nous permettrait de percevoir 1€ des familles et 3€ de l'état alors que nous facturons aux familles actuellement à 3€40.

Depuis la rentrée de septembre, le tarif pour l'année 2021/2022 est à 3€40 conformément à la décision prise par le conseil du 30 juin 2021.

Les tarifs proposés par la commission sont les suivants :

- Tranche inférieur à 500 : 0.95€
- Tranche à 500 à 750 : 1€
- Supérieur à 750 : 3€40

Etant précisé que si au bout des trois ans, l'état se désengage de ce dispositif, (comme ce fut le cas pour les NAP), le tarif pourrait revenir à la tranche supérieur pour tous.

Ces tarifs seront appliqués à compter du 15 décembre 2021 et pourront être revu pour la prochaine rentrée scolaire comme chaque années aussi bien au niveau tarif que tranche du quotient familial calculé par la CAF.

**Mise au vote : Adopté à l'unanimité**

### 4. Délibération fond de concours travaux rue de la trinquette : Florian FINET

Demande de fond de concours 2021/2026 pour les travaux de la rue de la trinquette 320 000 Ht prévisionnel + 35 000€ suite à des modifications apportées.

Après retour du marché public, le marché le mieux offrant est à 292 000Ht avec entreprise TCL de Vieux Condé.

**Mise au vote : Adopté à l'unanimité**

### 5. création emploi PEC Animateur périscolaire : J-François HOURDEAU

Suite à la proposition de plusieurs membres de la commission lors de la réunion de commission du 13/10/2021 afin d'avoir recours à un contrat PEC. Il vous est proposé de créer un poste **emploi PEC Animateur**.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous à savoir :

- 12 mois min de **20h à 30h** – de 26ans
- **30h** 65% de subvention soit 1332€ brut 866€ pris en charge soit **466€** de reste à charge pour la commune.
- 30h 80% de subventions jeunes issues d'un quartier prioritaire : Limon - Moulin des loup – Elnon - Wallers Arenberg
- Ce contrat permettra de répondre aux exigences au niveau de l'encadrement des activités périscolaires. Notamment en raison de la hausse de la fréquentation des services de garderie et cantine. Egalement, assurer les périodes de centre de loisirs qui ont lieu aux vacances. Mettre en place le **Plan mercredi qui était un engagement durant la campagne électorale et donc un service supplémentaire à la population**.

Pour finir, cela permettra à Kathalyne de pouvoir se recentrer sur son emploi d'animatrice et surtout la partie organisationnelle et administrative. Ses horaires seront donc revus afin de répondre en premier lieu au besoin de service.

Il est proposé au conseil de délibérer afin de créer un poste de contrat PEC périscolaire afin de pouvoir de procéder au recrutement d'un contrat PEC.

**Mise au vote : Adopté à l'unanimité**

### 6. Rénovation tableau œuvre église : Florian FINET

Il est proposé au conseil la restauration de la seconde œuvre répertoriée de l'église. A savoir le tableau du 17ème siècle représentant la flagellation.

Un devis a été établi avec 2 options :

Option 1 : sans doublage du support pour un montant de 7190€ Ht et 8628€ TTC.

Option 2 : avec doublage du support pour un montant de 7730€ Ht et 9276€ TTC.

Il est précisé qu'une possibilité d'obtenir une subvention départementale au titre de la restauration d'objets inscrits à l'inventaire de protection des monuments historiques, ce qui est le cas pour ce tableau.

Il y a également le fond de concours CAPH qui est prévu.

Le conseil propose de retenir l'option 2.

Egalement, le conseil autorise le Maire à solliciter une subvention départementale au titre de la restauration d'objets inscrits à l'inventaire de protection des monuments historiques

**Mise au vote : Adopté à l'unanimité**

## **7. informations et questions diverses :**

### **• Subvention aux associations :**

Les associations ont été destinataires d'un courrier suite à la réunion de conseil du 22 décembre 2020.

Egalement, lors du vote du budget, nous avons voté les subventions de base de 200€ à l'exception de quelques associations, voir compte rendu correspondant. Une délibération a également été votée le 500€ à titre exceptionnel afin de réaliser les prochaines festivités (réunion du 16 septembre).

Il reste actuellement les demandes de plusieurs associations sans avoir fourni les pièces demandées, seule les justificatifs de dépenses prévisionnelles y figurent afin d'avoir une subvention exceptionnelle à savoir:

- Mauld'joie
- Sport et Loisirs
- New Team

Le conseil exige à l'avenir les éléments demandés afin d'étudier les demandes en commission puis délibérer en conseil.

Etant précisé que nous avons reçu dernièrement un courrier du préfet nous rappelant les obligations concernant les utilisations des salles par les associations. (A prendre en compte à l'avenir)

Corine précise qu'il aurait été judicieux de répondre aux associations à réception des demandes que nous avons bien reçu mais qu'il manque les éléments demandés.

**Les demandes de subventions sont donc rejetées pour cette année 2021. Les modalités de demande de subventions seront revues en commission en début d'année.**

### **• Recensement INSEE**

Mme DELAIGLE a reçu un appel de Mme DA MOTTA de l'Insee qui souhaitait donner un rendez-vous en mairie pour préparer la période de recensement (janvier-février).

Mme DA MOTTA viendra donc en mairie le jeudi 09 décembre à partir de 14h00 pour faire une première visite afin de faire un point. Durant cette visite, il sera évoqué également les agents recenseurs, c'est pourquoi il faudrait commencer à voir qui sera recruté comme agent recenseur (2 agents recenseurs) (quelqu'un de disponible, qui pourra se rendre sur le lieu de formation, de discret et qui respecte la confidentialité. Les agents recenseurs ne peuvent exercer, dans la commune qui les emploie, des fonctions électives au sens du code électoral).

### **• organisation du temps scolaire Rentrée 2022**

Nous avons reçu un mail qui nous rappelle les points suivants :

Dans le cadre des rythmes scolaires et conformément au décret 2017-1108 du 27 juin 2017, l'organisation du temps scolaire des écoles publiques de votre commune a été arrêtée pour 3 ans à dater de la rentrée 2020 lors de la précédente campagne élargie.

Conscient des difficultés locales et organisationnelles auxquelles vous pouvez être confronté, j'ai décidé, en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2022, de recenser vos souhaits d'aménagement du temps scolaire afin de prendre en compte les adaptations indispensables au bon fonctionnement des écoles.

Ces demandes de modification de l'organisation du temps scolaire devront faire l'objet d'une proposition conjointe validée en conseil d'école. Si vous souhaitez modifier l'organisation du temps scolaires d'une ou plusieurs écoles de votre commune, je vous remercie de me le faire savoir, par retour mail avant le 10 décembre 2021.

Dans ce cadre, nous vous ferons parvenir l'ensemble des documents et la procédure nécessaire à ces demandes.

Il a été décidé lors d'une précédente réunion d'allonger le temps de pause méridienne afin de revoir le fonctionnement de la cantine qui a fortement évolué au vu du nombre d'enfants qui fréquentent ce service.

Mme COPIN va donc répondre que nous avons une volonté de modification et aménagement du temps scolaire nous permettant d'assurer un bon fonctionnement de notre cantine.

Fin de séance : 19h45

Maire : Nicolas BOUCHEZ,

Adjoints : Jean-François HOURDEAU,

Christelle COPIN,

Florian FINET

Conseiller délégué

Bérangère VINCENT,

Conseillers : Aurélie BENEDET, Lucie DESMONS, Laura LECOLIER,